



Communiqué de presse

Paris, le 19 janvier 2021

AXA étend sa stratégie de *smart working* à l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde

- **Cette nouvelle organisation sera effective dans les principales entités cette année et dans l'ensemble des marchés d'ici 2023**
- **Chaque entité définira une stratégie de déploiement du *smart working* en l'adaptant aux réalités locales à partir d'une référence globale de deux jours par semaine de télétravail**

AXA annonce aujourd'hui l'extension de sa stratégie de *smart working* à l'ensemble de ses entités dans le monde. Cette stratégie vise à développer une organisation du travail hybride, qui combine travail à distance et présence au bureau. Les collaborateurs qui le souhaitent pourront travailler à distance sur une référence générale de deux jours par semaine à décliner au sein des entités.

Ces principes seront déployés d'ici 2023. Ils seront appliqués d'ici la fin de l'année dans les principales entités employant plus de 70% des collaborateurs. Le programme comprendra des mesures d'accompagnement au changement et de formation, une adaptation des espaces de travail et un support en matériel informatique. Une attention particulière sera portée à l'autonomie et à la responsabilité des équipes, à la cohésion et au bien-être. Les collaborateurs garderont la possibilité de travailler à plein temps au bureau s'ils le souhaitent ou le doivent en fonction des besoins inhérents à leurs fonctions.

Cette décision s'appuie sur l'introduction réussie du télétravail – 38% des collaborateurs travaillaient régulièrement de leur domicile avant la crise, et 90% d'entre eux déclaraient vouloir recourir plus régulièrement au télétravail à l'avenir – ainsi que sur l'expérience de la crise sanitaire au cours de laquelle le travail à distance généralisé a garanti la continuité opérationnelle.

« La pandémie de la Covid-19 constitue un tournant majeur dans nos modes de travail. Les investissements continus dans la transformation numérique du Groupe nous ont permis de recourir massivement au télétravail, en démontrant la résilience de notre organisation dans un contexte inédit. La crise a également rappelé l'importance de disposer de lieux où se retrouver et travailler ensemble. »

*« En étendant notre stratégie de *smart working*, nous souhaitons adapter notre organisation à l'après Covid et offrir à nos collaborateurs un cadre équilibré qui allie la flexibilité du télétravail et le maintien d'un ancrage fort au bureau comme lieu d'interactions et de cohésion entre équipes. C'est une nouvelle étape dans notre stratégie globale visant à faire d'AXA l'une des meilleures entreprises où travailler », a déclaré **Karima Silvent**, Directrice des ressources humaines d'AXA.*



A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 160 000 collaborateurs au service de 108 millions de clients dans 57 pays. En 2019, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 103,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,5 milliards d'euros. Au 31 décembre 2019, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 969 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUF), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](https://www.axa.com)

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs :	+33.1.40.75.48.42
Andrew Wallace-Barnett :	+33.1.40.75.46.85
François Boissin :	+33.1.40.75.39.82
Mikaël Malagane :	+33.1.40.75.73.07
Mathias Schvallinger :	+33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels :	+33.1.40.75.48.43
---	--------------------------

Relations presse :	+33.1.40.75.46.74
Julien Parot :	+33.1.40.75.59.80
Farah El Mamoune :	+33.1.40.75.46.68
Jonathan Deslandes :	+33.1.40.75.97.24
Sarah Andersen :	+33.1.40.75.71.97

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
<https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements>

Notations sociétales du Groupe AXA :
<https://www.axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques>